

**UN BOULEVARD CULTUREL ET PATRIMONIAL
COMME AXE STRUCTURANT DE REQUALIFICATION**

Mémoire sur les propositions pour
un Plan particulier d'urbanisme des Faubourgs,
rédigé par Les Forges de Montréal

En vue d'une présentation devant
l'Office de Consultation publique de Montréal
à l'Écomusée du Fier Monde (2050 rue Amhrest), le 17 avril 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Les Forges de Montréal, un acteur de la conservation du patrimoine	4
3. Notre intérêt pour le dossier	5
4. Avis et recommandations sur les propositions formulées	6
5. Conclusion : du boulevard urbain au boulevard culturel et patrimonial	11
6. Annexe	12

1. Introduction

Ce mémoire a été préparé par l'équipe des Forges de Montréal afin de contribuer aux discussions sur l'avenir du secteur des Faubourgs, dans le contexte des consultations publiques menées par l'Office de consultation publique de Montréal et en vue de l'élaboration d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur mentionné.

Les Forges de Montréal se positionnent en effet comme un acteur de la conservation du patrimoine à Montréal, et se considèrent de ce fait concernées par toutes les démarches et réflexions entreprises dans ce domaine.

Ainsi, notre message vise principalement ici à faire valoir la place ainsi que le rôle de la culture et du patrimoine comme axes structurants de la requalification des secteurs concernés dans le périmètre du PPU des Faubourgs.

En résumé, voici la liste de nos avis et recommandations :

- Considérant le rôle fondamental de la culture et du patrimoine dans la qualité, l'attrait et le dynamisme des quartiers, ainsi que dans la constitution d'un sentiment d'appartenance et d'épanouissement chez les populations, nous considérons qu'il y aurait lieu de **formuler des propositions plus précisément orientées sur le patrimoine et la culture en ce qui concerne l'implantation d'équipements culturels**. Nous proposons par ailleurs de **placer le patrimoine comme une composante fondamentale du recouvrement d'une qualité des milieux de vie dans les secteurs en requalification**;
- Considérant l'histoire des lieux comme un élément du patrimoine intangible des quartiers encore trop souvent astreinte à un rôle de spectateur dans la requalification urbaine, nous proposons de **faire de l'histoire du secteur une source d'inspiration de toutes transformations à venir pour redonner au quartier son identité de faubourg**, en intégrant dans les règlements du PPU des **zones dédiées aux activités artisanales et industrielles légères** et en adoptant une approche de requalification par **la réhabilitation adaptée des sites** comme cadre d'intervention.
- Considérant qu'à l'heure de penser l'urbanisme d'une ville du XXI^{ème} siècle, son dynamisme ne devrait pas se calculer en fonction de la fluidité de sa circulation routière, nous proposons le **retrait complet des voies de circulation multiples des automobiles** et le façonnage d'une véritable **trame urbaine, fondée sur le modèle traditionnel disparu et laissant pleinement place aux piétons, à la mobilité active et aux transports en commun**.
- Considérant la valeur de la station de pompage Craig et son potentiel dans la transformation du secteur à titre de porte d'entrée Est sur l'arrondissement, nous proposons que **l'îlot Craig soit traité comme un pivot de la requalification de l'ensemble des secteurs inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs et soutienne la réflexion autour de la création d'un boulevard culturel et patrimonial**.

2. Les Forges de Montréal : un acteur de la conservation du patrimoine

Les Forges de Montréal sont un organisme à but non lucratif fondé en 2000 avec pour mission de préserver, diffuser, transmettre et réactualiser le patrimoine artisan de la forge traditionnelle et de ses métiers au Québec. Ce patrimoine englobe les éléments tant matériels (meubles et immeubles) qu'immatériels (savoir-faire et techniques) reliés aux pratiques artisanales de la forge.

Notre mission s'inscrit dans la volonté de conserver un patrimoine au fondement de notre humanité. L'artisan forgeron était en effet un acteur socio-économique central au sein de plusieurs communautés, soutenant leur développement et leur épanouissement par la production d'outils d'utilité première. La forge constituait par ailleurs des lieux de socialisation d'importance au sein des noyaux urbains. Suite à l'industrialisation, les pratiques artisanales entament néanmoins un déclin régulier, au Québec comme ailleurs dans le monde. À la fin des années 1970, les détenteurs des pratiques de la forge au Québec sont de plus en plus rares et les ateliers de forge, bien souvent détruits ou transformés. Le patrimoine artisan de la forge, se trouve alors menacé.

Face à ce contexte, l'organisation est fondée pour devenir gardienne du savoir de la forge, contribuer à l'avancement et à la transmission des connaissances dans le domaine et œuvrer à l'épanouissement des arts et des pratiques actuelles de forge.

Ainsi, nous menons un éventail large d'activités, couvrant les 4 volets de notre mission :

- Préserver par l'étude, la caractérisation et l'inventaire des techniques traditionnelles représentatives de la forge et de la sidérurgie artisanale;
- Diffuser par les expositions, les portes ouvertes et les activités de démonstration, l'interprétation du bâtiment qui abrite les Forges et les représentations publiques;
- Transmettre par des programmes d'enseignement, tant théoriques que pratiques, pour des publics jeunes, adultes, débutants et professionnels;
- Réactualiser par le soutien aux artisans, la réhabilitation des techniques de forge au service de la restauration du patrimoine bâti et de la création contemporaine, la collaboration interdisciplinaire, interculturelle et novatrice.

L'ensemble de nos activités est mené dans l'ancienne station de pompage Riverside, un bâtiment jumeau de la station de pompage Craig, construite en 1887 et reconnue d'intérêt patrimonial. Ce bâtiment, entièrement restauré et réhabilité par notre organisme, constitue un lieu unique au Québec de pratique, d'expérimentation, d'échanges et de rassemblement pour les curieux, intéressés et professionnels des métiers de la forge artisanale. Par les activités qui s'y déroulent, la station Riverside est également valorisée tout au long de l'année auprès d'un large public. Elle forme ainsi un lieu de conservation du patrimoine exemplaire à l'échelle de Montréal, réunissant dans un seul projet la préservation et l'interprétation d'un patrimoine bâti et la valorisation d'un patrimoine immatériel.

3. D'une station de pompage à l'autre : notre intérêt pour le dossier

L'ancienne station de pompage Riverside, qui accueille nos activités depuis nos débuts, se situe entre l'autoroute Bonaventure et la Pointe-du-Moulin, et entre le Bassin Peel et la cité du Havre, à l'entrée Ouest de l'arrondissement Ville-Marie et du centre-ville de Montréal. Cet édifice représente ainsi le pendant de la station de pompage Craig, située elle à l'entrée Est du même arrondissement et du centre-ville également. Toutes deux sont également implantées dans des environnements urbains anciennement industriel et désignés comme de « grands secteurs à requalifier » dans la Stratégie Centre-Ville de 2016¹. Par leur origine historique, elles sont par ailleurs intimement liées, partageant les mêmes architectes pour leur conception, la même année d'édification (1887), et surtout une dépendance d'usage à l'époque où elles servaient à évacuer les eaux excédentaires de Montréal en dehors de la ville. De fait, elles fonctionnaient alors en réseau, avec la digue Saint-Gabriel (aujourd'hui disparue).

Considérant l'ensemble des éléments qui les associent, il nous est apparu tout naturel de s'intéresser aux changements à venir dans le secteur de l'ancienne station de pompage Craig et correspondant à celui du PPU des Faubourgs. Notre intention est également de pouvoir mettre à profit notre expérience de réhabilitation adaptée de l'ancienne station de pompage Riverside entamée il y a près de 20 ans, afin de favoriser celle de sa station jumelle, la Craig, un bâtiment reconnu d'« intérêt patrimonial exceptionnel » au chapitre de l'arrondissement Ville-Marie du Plan d'urbanisme de Montréal.

En ce sens, nous avons d'ailleurs soumis en mars 2018 une proposition de déploiement des activités des Forges de Montréal dans les stations de pompage Craig et Riverside auprès de plusieurs élus de la Ville de Montréal (voir Annexe). Cette dernière proposait de recréer le lien historique existant entre les deux bâtisses, de révéler le patrimoine relié aux stations de pompage à Montréal et d'œuvrer à la création aux portes Est et Ouest de la ville de deux carrefours d'attractivité culturelle, économique, sociale et durable. Cette proposition reste valable encore à ce jour et nous espérons que suite à ces consultations, nous pourrions prendre part à une réflexion avec l'arrondissement et les organismes du milieu intéressés, afin de révéler le potentiel de cet édifice puis, plus largement, du secteur qui l'accueille. Ce potentiel est étayé dans la section suivante présentant nos *avis et recommandations*.

À des fins de pertinence et tenant compte des limites de notre organisme dans la préparation de ce mémoire, nous avons choisi de concentrer notre propos autour des problématiques touchant la culture et le patrimoine culturel, et de se concentrer sur la station de pompage Craig parmi les secteurs en requalification. Aussi, bien que le secteur à l'étude comprenne plusieurs autres sites patrimoniaux majeurs, nous avons délibérément choisi de ne pas les aborder dans ce mémoire. De la même façon, nous avons mis de côté la question de l'accessibilité au fleuve, quoique tout aussi importante à l'heure de penser l'avenir des Faubourgs. Nous laissons ainsi le soin de ces sujets à d'autres intervenants, que nous savons nombreux.

¹ *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 5.

4. Avis et recommandations sur les propositions formulées

Milieus de vie

À la lecture des propositions formulées dans le document de *Mise en situation*, soumis par la Division de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie, nous comprenons que l'Arrondissement porte une attention à la qualité des espaces de vie dans l'optique de conserver l'attrait des habitants pour ce quartier. L'absence d'équipements collectifs dans plusieurs secteurs des Faubourgs et en particulier au sud du boulevard René-Lévesque, ainsi que le manque d'offre commerciale sur l'ensemble du territoire, constituent en ce sens des enjeux pointés par l'Arrondissement. De même, l'état et l'usage du cadre bâti patrimonial sont mentionnés. De fait, dégradés ou vacants, plusieurs des édifices d'intérêt patrimonial laissent place à un sentiment d'abandon du territoire, peu propice à attirer des populations.

Certains du rôle qu'ont à jouer le patrimoine bâti et urbain, ainsi que les équipements collectifs, et plus particulièrement culturels, dans la qualité du milieu de vie d'une population à l'échelle des quartiers, nous nous conformons pleinement au constat de l'Arrondissement. Nous adhérons également à ses propositions de « préserver [...] ses caractéristiques [du secteur] sociales et architecturales, par la protection du patrimoine bâti et du parc résidentiel existant »², et de pourvoir les Faubourgs en équipements collectifs.

Nous regrettons néanmoins qu'une plus grande emphase ne soit pas mise sur ces sujets, et que l'offre culturelle et la valorisation patrimoniale ne soient pas mentionnées une seule fois comme axe de solutions spécifique face aux enjeux soulevés. Nous considérons en effet le rôle fondamental de la culture et du patrimoine dans la qualité et l'attrait des quartiers. Nous soutenons également leur contribution au dynamisme d'un milieu de vie sain, ainsi que le sentiment d'appartenance et d'épanouissement qu'ils créent chez les populations. L'émulation créative qu'ils permettent, de même que les liens sociaux qu'ils tissent, devraient en faire des pierres d'assises incontournables au redéveloppement de secteurs en déshérence. De nombreuses friches à travers le monde en ont d'ailleurs fait le moteur de leur requalification. Face à la pauvreté et à la marginalisation qui touchent une partie de la population du Centre-Sud, une offre culturelle et patrimoniale valorisée et enrichie soutiendrait certainement l'épanouissement d'une identité sociale propre au secteur des Faubourgs.

Aussi, nous considérons qu'il y aurait lieu de formuler des propositions plus précisément orientées sur le patrimoine et la culture en ce qui concerne l'implantation d'équipements culturels. Nous proposons par ailleurs de placer le patrimoine comme une composante fondamentale du recouvrement d'une qualité des milieux de vie dans les secteurs en requalification.

² *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 18.

Identité du secteur

En ce qui concerne l'identité du secteur, l'Arrondissement fait état du caractère spécifique des anciens faubourgs, marqué par des activités industrielles et artisanales et par la présence d'habitations ouvrières. L'Arrondissement note également la perte des témoins de l'histoire et de la vocation passées du quartier suite aux démolitions effectuées pour construire les grandes voies de transit de l'autoroute Ville-Marie et du pont Jacques-Cartier, ainsi que les grands équipements tels que la Maison Radio-Canada. Aussi, la disparition de la trame urbaine traditionnelle et la création de méga-îlots sont mentionnées parmi les enjeux du secteur.

Tel constat nous apparaît pertinent à souligner. Les propositions avancées par la suite nous semblent par ailleurs de bons points de départ à la réactualisation de l'ancienne trame urbaine. Notons notamment le prolongement de plusieurs rues pour reconnecter les différents secteurs, et la sub-division des grands îlots en vue de redonner à ces espaces destructurés, une identité propre. Nous soulignons également la volonté de requalifier les sites patrimoniaux dans le respect de l'histoire du lieu.

Considérant cette dernière proposition, nous pensons néanmoins qu'elle pourrait être enrichie, en faisant de l'histoire du lieu et de son identité non seulement un élément à respecter, mais le fondement de la requalification du quartier. De fait, élément du patrimoine intangible des quartiers, l'histoire passée est encore trop souvent astreinte à un rôle de spectateur dans la requalification urbaine. Au même titre que nous proposons de faire du patrimoine le fondement de la qualité des milieux de vie, l'histoire industrielle et artisanale devrait ainsi motiver la réappropriation de l'identité du secteur. Aussi, nous proposons que le PPU des Faubourgs intègre dans ses règlements des zones dédiées aux activités artisanales et industrielles légères, en vue d'enrichir la diversité d'usage des secteurs. Nous proposons également que pour la requalification des lieux du patrimoine institutionnel et industriel, l'approche par la réhabilitation adaptée, c'est-à-dire la conception de la vocation nouvelle d'un lieu à partir de l'ancienne, soit adoptée comme cadre d'intervention.

L'occasion se présente ici faire rejaillir l'esprit des lieux et de l'exposer comme une source d'inspiration de toutes transformations à venir pour redonner au quartier son identité de faubourg, tout en répondant aux besoins des populations actuelles et à venir. L'Arrondissement devrait la saisir pour mettre ce quartier à l'avant-garde de la conservation du patrimoine.

Boulevard urbain

Au sujet des voies de circulation et des axes de connexion, nous notons la préoccupation de l'arrondissement face aux barrières que représentent aujourd'hui les axes de transit est-ouest de l'autoroute Ville-Marie et de la rue Notre-Dame, ainsi que celui nord-sud du pont Jacques-Cartier. Résultant de ces éléments, l'Arrondissement expose comme enjeux la déconnexion et l'enclavement de certains secteurs de l'arrondissement dits « en requalification », le manque d'espaces dédiés à la mobilité active et aux circulations locales, et la disparition d'une trame urbaine traditionnelle.

Nous adhérons largement à cet état des lieux, considérant pour notre part l'aberrance d'une telle trame urbaine dans un quartier aussi central et aussi caractérisé de la métropole montréalaise. Aussi, nous avons analysé avec d'autant plus d'intérêt les propositions faites par l'Arrondissement de :

- « reconnecter les trames de rues »³ des différents secteurs inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs et avec les secteurs environnants ;
- « transformer le lien routier entre la fin de l'autoroute Ville-Marie, l'avenue Papineau (accès au pont Jacques-Cartier) et la rue Notre-Dame »⁴ pour y implanter un boulevard urbain.

Ainsi, nous considérons ces propositions intéressantes au regard des enjeux soulevés précédemment, mais encore trop timides pour répondre véritablement aux attentes du milieu. De fait, alors que la densité du trafic routier représente l'essentiel de la problématique, la solution proposée consisterait à réimplanter une circulation automobile similaire, quoique sous une forme plus attrayante. Justifiant son choix sur des exemples tels que le boulevard Robert-Bourassa (réaménagé récemment, en 2017), l'arrondissement entend ainsi faire place aux cyclistes et aux piétons, à des îlots plus accueillants et à une résolution du flux de circulation. Côté de notre part régulièrement le boulevard Robert-Bourassa, près de notre établissement, nous constatons que ces mêmes volontés annoncées pour faire de l'ancienne Duke un axe de circulation aux mobilités multiples, sont demeurées à l'état de mots pour certains d'entre nous. De fait, nous pensons que cyclistes et piétons sont encore loin de pouvoir trouver leur place sur cet axe, sans compter l'absence de renouvellement d'une trame urbaine héritée de la Modernité et dont on reconnaît aujourd'hui des lacunes.

Par ailleurs, à l'heure de penser l'urbanisme d'une ville du XXI^{ème} siècle, nous avançons que son dynamisme ne devrait pas se calculer en fonction de la fluidité de sa circulation routière. Nous déplorons ainsi qu'une part aussi grande des analyses et des propositions formulées se concentrent sur cette problématique sans même envisager sa remise en cause : qu'en sera-t-il véritablement de l'usage de la voiture dans 50 ans ? Tel que l'exprime l'urbaniste français Paul Lecoart⁵, « *Les infrastructures [de type boulevard urbains] sont très utilisées notamment parce qu'elles existent, pas forcément parce qu'elles sont pertinentes* ». En revanche, l'espace accordé au piéton – le premier

³ *Mise en situation du territoire*, Ville-Marie, Division de l'urbanisme, octobre 2018, p. 18.

⁴ *Op. cit.*

⁵ Urbaniste à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la région Île-de-France.

usager et appréciateur de la ville – au même titre que celui de la mobilité active et des transports publics, gagneraient à être priorités si l'occasion se présente de pouvoir requalifier des secteurs semblables à ceux ici étudiés. Autrement dit, pourrions-nous envisager le retrait complet de telles voies de circulation multiples des automobiles et tâcher de refaçonner une véritable trame urbaine, fondée sur le modèle traditionnel disparu ?

Des exemples dans le monde nous montrent qu'il est possible de renverser les tendances héritées du XXe siècle et de créer des solutions innovantes : qu'on pense aux berges de Paris piétonnisées depuis 2016 après avoir été pendant des décennies des axes de transit pour les voitures de banlieue ; qu'on pense également au Cheonggyecheon Expressway à Séoul, un ancien viaduc routier de 6 kilomètres dans le centre historique de la ville, entièrement détruit en 2003 pour laisser place à une promenade piétonne sur le bord de la rivière Cheonggye anciennement enfouie sous le béton.

Aussi, nous considérons que Montréal possède dans le contexte actuel le terreau favorable pour expérimenter des aménagements urbains innovants et résilients, au même titre que ses consoeurs dans le monde.

Îlot Craig

L'îlot Craig cristallise à nos yeux plusieurs des enjeux abordés auparavant. L'Arrondissement le place d'ailleurs parmi les secteurs en requalification, soulignant ainsi l'ampleur des problématiques qui l'entourent. Il expose en particulier l'urgence de sa restauration considérant la vétusté de son état, sa vacance depuis 30 ans et finalement l'obstacle des voies de circulation actuelle à sa mise en valeur. Il mentionne par ailleurs qu'il s'agit d'un des derniers vestiges du passé industriel de Montréal dans ce secteur, indiquant ainsi sa valeur de rareté et d'exemplarité.

Nous sommes heureux de constater que l'avenir de la station de pompage Craig et de son environnement, soit ainsi considérée comme un cas de requalification à part entière, amenant à penser que des solutions spécifiques à sa réalité et à son identité seront mises en œuvre. Au-delà de notre attachement à cet édifice jumeau de celui qui accueille nos activités, la station Riverside, nous considérons en effet que la station de pompage Craig représente un monument majeur du secteur et plus largement, de Montréal, et que son avenir devrait, en tant que tel, être envisagé avec la plus grande attention. Nous considérons également que, par son emplacement, il représente un pôle central de la transformation à venir, apte à insuffler à ce secteur le caractère d'une porte d'entrée Est sur l'arrondissement.

Aussi, nous avons étudié avec attention les propositions entourant la requalification de cet îlot. Nous observons ainsi le déplacement des voies de circulation au sud de l'îlot (dans le cadre d'une éventuelle transformation de l'autoroute Ville-Marie en boulevard urbain), comme un premier pas vers le désenclavement de l'édifice. Nous ne sommes néanmoins pas certains de la pleine efficacité de cette solution face à l'enjeu de son isolement. De fait, dans les projections faites par l'Arrondissement, la façade sud, soit la façade principale de l'édifice portant les armoiries de la Ville de Montréal, apparaît encore une fois confrontée à une voie de circulation majeure qui ne pourra pas, selon nous, permettre d'en apprécier toute la beauté en tant qu'usager piéton. De plus, nous demeurons sceptiques quant au dégagement qui sera proposé sur le front de la station. Nous voyons également avec une certaine réticence le développement immobilier éventuellement à venir sur les îlots disponibles autour de cet édifice. De fait, sans remettre en cause l'apport de nouvelles constructions aux besoins du quartier, nous sommes cependant soucieux de leur ampleur et des densités qu'elles imposeront. Il nous apparaît en ce sens primordial de conserver la valeur paysagère du site, ouverte sur le pont Jacques-Cartier, le fleuve et les îles d'Expo 67.

Par ailleurs, au-delà des liens de connexion pour la circulation, nous regrettons que d'autres liens n'aient pas été pensés, tels que des liens d'usage ou d'esprit entre les autres secteurs en requalification. Une fois de plus, le patrimoine se trouve ici traité pièce par pièce plutôt qu'avec une vision intégrée d'ensemble. L'isolement de la station de pompage Craig ne saurait se régler par une seule valorisation physique de son site. Nous pensons en ce sens que la réflexion autour de sa vocation future devrait être mise de l'avant comme un pivot de la requalification de l'ensemble du secteur inclus dans le périmètre du PPU des Faubourgs.

5. Conclusion : du boulevard urbain au boulevard culturel et patrimonial

Considérant l'ensemble des observations et recommandations faites précédemment, nous souhaitons conclure ce mémoire avec la proposition d'un boulevard culturel et patrimonial comme axe structurant de requalification et en remplacement du boulevard urbain proposé par l'Arrondissement.

Tel boulevard prendrait place sur l'emprise actuelle de l'autoroute Ville-Marie et s'articulerait en particulier autour de l'îlot Craig. Il aurait pour rôle de transformer la barrière actuelle des voies routières pour en faire un lieu de déambulation organique entre les différents secteurs du quartier, à l'usage des piétons et des cyclistes. Le transport en commun trouverait également sa place à cet endroit. Une telle avenue répondrait ainsi à l'enjeu de retisser les liens entre les secteurs, tout en assurant un enrichissement du milieu de vie en terme de convivialité et de promenabilité.

Il aurait également pour objectif de relier entre eux les sites témoins de l'histoire des Faubourgs, notamment, la Brasserie Molson, la station de pompage Craig, la Prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, et le terrain des « Portes Saintes-Marie ». Devenant ainsi un axe de liaison entre les lieux de culture et de patrimoine situés autour de l'emprise de l'autoroute, il ancrerait une requalification contextuelle de ces secteurs, fondée dans l'identité des Faubourgs.

Dans un tel scénario, les îlots vacants pourraient servir à répondre au besoin du secteur en termes de logements et de commerces, mais aussi à enrichir l'interprétation patrimoniale des anciens Faubourgs, à augmenter l'offre culturelle du quartier en y implantant des équipements collectifs ou des places extérieures d'expression culturelle et artistique, et à créer des espaces de verdure et de rencontre. La valorisation de telles zones inoccupées à des fins d'appropriation identitaire, d'éducation populaire et de socialisation, serait une occasion de miser sur la culture et le patrimoine comme acteurs économiques de la ville de demain et de faire des secteurs en requalification un véritable parc de culture, reflet du dynamisme de Montréal.

Une telle proposition demanderait bien nécessairement à l'Arrondissement de changer radicalement de paradigme d'intervention dans le périmètre du PPU des Faubourgs. Elle s'accompagnerait idéalement d'une démarche de concertation avec les acteurs du milieu capables d'insuffler élan et engagement vers une telle avenue. Elle formerait néanmoins une opportunité pour l'Arrondissement et pour Montréal d'innover en terme d'urbanisme et de conservation du patrimoine, et de s'exprimer pleinement créatifs et tournés vers l'avenir.

Si l'occasion est en ce moment donnée de rêver autrement l'avenir des Faubourgs et l'entrée Est du centre-ville de Montréal, saisissons-la et donnons-nous les moyens de l'inscrire dans la réalité. La réalisation n'est qu'affaire de volonté : les Forges de Montréal seront heureuses de mettre leur expérience et leurs compétences à contribution de la mise en œuvre d'une telle volonté.

6. Annexe



DU MAINTIEN AU DÉPLOIEMENT DES ACTIVITÉS DES FORGES DE MONTRÉAL DANS LES STATIONS DE POMPAGE CRAIG ET RIVERSIDE

*Demandes et propositions préliminaires en vue d'une rencontre avec les élus responsables
du Service de gestion et de planification immobilière ; de la culture, du patrimoine et du design, et des
grands parcs, du développement durable, des espaces verts et des grands projets*

CONTEXTE

- Adoption du Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal plaçant les savoir-faire et les pratiques artisanales comme l'une des grandes thématiques patrimoniales et ciblant directement ces derniers dans son action 4.4. *La célébration du patrimoine et des actions exemplaires* ;
- Expression écrite et orale de la volonté de la Ville d'aider et de soutenir notre organisme dans sa mission ;
- Besoins grandissants en terme de ressources (financières, humaines et spatiales) pour assurer la poursuite de nos activités de recherche, de diffusion et de transmission ;
- Besoins financiers nombreux et pressants pour poursuivre l'entretien physique du bâtiment susmentionné ;
- Impossibilité d'investir ou d'obtenir des subventions pour investir sur le long terme dans l'entretien de la bâtisse sise au 227 rue Riverside, et le développement de nos activités à cet endroit compte-tenu de l'absence de garantie de pouvoir rester au-delà de 2021 ;
- Préjudices nombreux et multiples causés par la Ville de Montréal depuis plus de 15 ans.

OPPORTUNITÉ ACTUELLE

La station de pompage Craig constitue la seconde installation municipale érigée par la Corporation de Montréal en 1887, en même temps que la station de pompage Riverside et que la digue Saint-Gabriel. De ce trio d'origine, seules restent les deux stations de pompage. Plus anciennes installations de ce type encore visibles sur l'île de Montréal, elles constituent aujourd'hui les témoins privilégiés du contexte historique commun qui les a vu naître et présentent en ce sens une opportunité de valorisation et d'interprétation conjointe.

Alors que la station de pompage Riverside bénéficie d'ores et déjà d'une mise en valeur impulsée et soutenue depuis près de 18 ans par le projet des Forges de Montréal, la station de pompage Craig est quant à elle laissée à l'abandon depuis les années 1980. Les travaux de sécurisation et de rénovation annoncées représentent une nouvelle positive pour cet édifice d'intérêt patrimonial. Son occupation demeure cependant en attente, une vocation restant à trouver pour ce lieu. Dans ce contexte, les Forges de Montréal, par leur expérience démontrée et récompensée, et par leur connaissance de ces bâtiments, entrevoit l'opportunité de mettre en œuvre une **réhabilitation et une valorisation double du patrimoine relié aux deux plus anciennes stations de pompage de Montréal**, en oeuvrant à la fois à la station de pompage Riverside, tel qu'actuellement, et à la station de pompage Craig.

PROPOSITION

Nous offrons notre collaboration à la Ville de Montréal en vue de **l'aider à trouver une nouvelle vocation à la station de pompage Craig, en y installant notamment le volet recherche des Forges de Montréal** qui, à mi-chemin entre un centre de conservation accessible et un musée vivant, permettra au public de pouvoir observer *in situ* les travaux de documentation et d'archivage des techniques traditionnelles de la forge, ainsi que les créations issues de ces travaux. Afin d'assurer la mise en valeur du site, des interventions artistiques et culturelles menées par d'autres regroupements ou initiatives

collectives pourraient également être envisagées. De telles contributions permettraient ainsi de compléter l'apport des Forges de Montréal à la vitalité créative à cet endroit.

En plus de soutenir la réhabilitation patrimoniale de la station de pompage Craig et son accès au grand public, cette proposition contribuerait à compléter les activités d'ores et déjà menées à la station de pompage Riverside, à savoir la transmission et la diffusion des savoirs et savoir-faire sur la forge traditionnelle. Le dialogue établi entre les deux stations de pompage permettrait ainsi d'**asseoir la mission des Forges de Montréal et de soutenir la légitimité de maintenir notre présence à la station de pompage Riverside, lieu fondateur de notre organisme.**

Ce projet étant voulu en partenariat avec la Ville de Montréal, nous recommandons l'acquisition du terrain de la station de pompage Riverside par celle-ci afin de garantir les développements du projet tel qu'attendus. Des démarches avec la Société immobilière du Canada ont été initiées par les Forges de Montréal et devraient se poursuivre désormais avec la Ville de Montréal.

QUELQUES ÉLÉMENTS ET CONCEPTS CLEFS DE LA PROPOSITION SOUMISE

- **Réactualiser le lien historique existant entre les deux stations de pompage**, en déployant les activités des Forges de Montréal dans les deux bâtiments ;
- **Révéler le patrimoine relié aux stations de pompage** par une exposition et une interprétation in situ ;
- Créer deux **parcs culturels** témoignant de la vitalité culturelle, artisanale et artistique de Montréal ;
- Favoriser le **développement d'un laboratoire d'expérimentation et d'innovation** en matière de conservation des patrimoines culturels matériels et immatériels ;
- Permettre l'émergence aux portes est et ouest de la ville de **deux carrefours d'attractivité économique, culturelle, touristique, sociale et durable.**

DEMANDES PRESSANTES À CONSIDÉRER

- Suspension du loyer des Forges de Montréal pour la sous-location du bâtiment sis au 227 rue Riverside, jusqu'à l'obtention d'une garantie formelle du maintien des activités de l'organisme à cet endroit ;
- Prise en charge par la Ville des assurances exigées par le bail en vertu du soutien que la Ville souhaite accorder à l'organisme et des actions attendues dans la mise en œuvre du Plan d'action en patrimoine ;
- Prise de position officielle, formelle et immédiate de la part de l'administration de Valérie Plante exprimant son soutien à la poursuite du projet des Forges de Montréal au sein de la station de pompage Riverside ;
- Transfert du dossier des Forges de Montréal du Service de la gestion et de la planification immobilière au Service des grands parcs, du développement durable, des espaces verts et des grands projets, en vue d'accéder aux conditions favorables et nécessaires à l'élaboration du projet proposé de réhabilitation et de valorisation double des deux stations de pompage de Montréal et de préservation des métiers de la forge.